

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 6 MAI 2025

30 AVRIL 2025 : CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Maire de Gavray-sur-Sienne a convoqué les Conseillers Municipaux pour le mardi 6 mai 2025 à 20 h avec l'ordre du jour suivant : Approbation du compte rendu du conseil municipal du 8 avril 2025 – Budget annexe du lotissement Jardin du Bourg : décision modificative – Vente terrain sur commune délégué du Mesnil-Rogues – Modification des statuts du SDEM (Syndicat Départemental d'Energies de la Manche) – Rénovation éclairage public Place de l'Eglise – Vote subvention repas des Cheveux Blancs de la commune déléguée de Sourdeval les Bois - Informations diverses. - Questions diverses.

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 6 MAI 2025

Etaient présents : LECOMTE Sébastien, JACQUET Isabelle, DE PAËPE Philippe, SABINE PACARY Roselyne, CANU Michel, LAMY Brigitte, HÉBERT Bernard, BIDOT Jacky, MAUSSION Olivier, DELAMARCHE Alexandre, LEBARGY Linda, DEFOY Marine, LECAUDEY Denis, PAYSANT-DAMOUR Agnès, HOUSTIN Michaël, MABIRE Caroline et VASTEL Philippe.

Etaient absents excusés : M. LETELLIER Joseph (procuration à M. MAUSSION) Mme TROCHUT Marie-Christine (procuration à M. LECOMTE), FOUILLEUL Anne-Charlotte (procuration à M. DE PAËPE), Mme EUDES Coralie (procuration à Mme DEFOY) et HEURTAUX Jean-Claude (procuration à Mme MABIRE).

Etaient absents : Mme BERNARD Virginie

Monsieur le Maire indique que le quorum est atteint et déclare la séance ouverte.

M. MAUSSION Olivier est désigné en qualité de secrétaire par le conseil municipal (art.L.2121-15 du CGCT).

D20250401. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU
8 AVRIL 2025.

Après en avoir délibéré, le Conseil adopte à l'unanimité le compte rendu municipal du 8 avril 2025.

D20250402.BUDGET LOTISSEMENT JARDIN DU BOURG : DÉCISION
MODIFICATIVE N°1/2025.

Monsieur le Maire propose de modifier le budget annexe du lotissement Jardin du Bourg comme suit afin de régulariser une dernière écriture de régularisation de TVA :

SECTION D'INVESTISSEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
	TOTAL Opérations réelles	0.00 €		TOTAL Opérations réelles	0.00 €
3555-040	Transfert de charges	+ 5.00 €	3555-040	Transfert de charges	+ 5.00 €

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 6 MAI 2025

	TOTAL Opérations d'ordre	5.00 €		TOTAL Opérations d'ordre	5.00 €
	TOTAL	5.00 €		TOTAL	5.00 €
SECTION DE FONCTIONNEMENT					
DEPENSES			RECETTES		
65888	Autres charges	+ 5.00 €	75888	Autres produits	+ 5.00 €
	TOTAL Opérations réelles	0.00 €		TOTAL Opérations réelles	
71355-042	Transfert de charges	+ 5.00 €	71355-042	Transfert de charges	+ 5.00 €
	TOTAL Opérations d'ordre	5.00 €		TOTAL Opérations d'ordre	5.00 €
	TOTAL	10.00 €		TOTAL	10.00 €

Après en avoir délibéré le conseil à l'unanimité, autorise cette décision modificative n°1/2025 du budget du lotissement Jardin du Bourg.

D20250403. VENTE TERRAIN COMMUNE DÉLÉGUÉE DU MESNIL-ROGUES.

Monsieur DE PAËPE, maire délégué du Mesnil-Rogues, informe le conseil qu'une partie (environ 2000 m²) de la parcelle communale cadastrée 320B658 dans le bourg du Mesnil-Rogues intéresse Mme BESNIER Janine, propriétaire de la parcelle voisine.

Après en avoir délibéré, le conseil à l'unanimité :

- Accepte de céder au prix de 1 € le m² une partie de la parcelle 320B586 à Mme BESNIER Janine
- Décide que les frais de bornage et d'acte notarié sont totalement à la charge de l'acquéreur
- Autorise le Maire ou en cas d'absence son 1^{er} adjoint Joseph LETELLIER à signer l'acte notarié qui sera passé à l'office notarial de Gavray-Hambye.

D20250404. APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SDEM50.

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment les dispositions des articles L5711-1, et L 5211-17 ;

VU la délibération n°CS-2025-07 en date du 27 mars 2025 par laquelle le comité syndical du Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) a accepté à l'unanimité la modification des statuts du syndicat ;

VU le projet de statuts modifiés ainsi que la note synthétique de présentation des principales modifications ;

CONSIDERANT que le syndicat doit consulter l'ensemble de ses membres concernant ces modifications, et ce, conformément aux dispositions visées ci-dessus ;

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que :

- Le projet de modification statutaire a pour objet de modifier l'adresse du siège administratif du SDEM50 suite au déménagement des services dans les nouveaux locaux situés à 5 rue Célestin GERARD à AGNEAUX (50180) ;
- Le projet de modification statutaire a aussi pour objet de mettre à jour certaines références réglementaires (articles législatifs et réglementaires abrogés), de compléter

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 6 MAI 2025

certaines compétences (ELECTRICITE / INFRASTRUCTURES DE RECHARGE POUR VEHICULES ELECTRIQUES / GAZ / RESEAUX DE CHALEUR) suite à des compléments de nature réglementaire et de préciser et ajouter certaines missions complémentaires (art. 4 des statuts) ;

Ces statuts modifiés entreront en vigueur à compter de la publication de l'arrêté préfectoral portant modification statutaire ;

Après avoir pris connaissance du projet de statuts, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide d'accepter la modification des statuts proposée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche (SDEM50) ;

RÉNOVATION ÉCLAIRAGE PUBLIC PLACE DE L'ÉGLISE. PARTICIPATION AU SDEM50.

Monsieur DE PAËPE, adjoint à la voirie présente aux Membres du conseil municipal les estimations pour :

-la rénovation du réseau d'éclairage public au niveau de la place de l'Eglise de la commune déléguée de Gavray

-le remplacement de 3 luminaires HS (Résidence du Bois Taney, rue du Bois Taney et rue des Saules)

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche propose d'assurer la maîtrise d'œuvre et la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Suite à l'estimation, le coût prévisionnel de ce projet est de 16 500 € HT.

Conformément au barème du SDEM50, la participation de la commune de GAVRAY-sur-SIENNE s'élève à environ de 11 550 €.

Les Membres du conseil, après en avoir délibéré, reconnaît la légitimité de ces travaux pour des raisons de sécurité mais demande à la commission travaux de fixer les priorités au sein des travaux afin de se limiter aux crédits budgétaires inscrites sur le BP2025.

La décision finale sur la réalisation de ce projet sera prise lors du prochain conseil.

D20250405. ATTRIBUTION SUBVENTION REPAS DES ANCIENS DE SOURDEVAL LES BOIS

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, le conseil municipal décide d'attribuer la somme de 1 060 € au profit de l'association du Comité des Cheveux d'Argent de Sourdeval Les Bois qui a organisé le repas des anciens sur la commune déléguée de Sourdeval les Bois.

D20250406. TRAVAUX AUBERGE DU MESNIL-ROGUES. ACCEPTATION DEVIS

Suite au vote du budget et inscription de la dépense en section d'investissement le conseil, après en avoir délibéré, autorise le Maire à signer le devis de l'entreprise David DE GAND d'un montant de 14 887.90€ TTC concernant la rénovation de la toiture de l'auberge du Mesnil-Rogues et le devis de l'entreprise Florent LEMAITRE d'un montant de 13 319.40 € TTC concernant des menuiseries (3 portes anti panique) à l'auberge du Mesnil-Rogues.

INFORMATIONS DIVERSES.

ACHATS ET VENTE MATERIELS

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 6 MAI 2025

Suite au vote du budget 2025, Monsieur le Maire informe le conseil de la commande de 20 tables pour la salle polyvalente de Gavray auprès de la société MEFRAN au prix de 3 755.04 € TTC

Monsieur le Maire informe le conseil de l'achat d'un camion au prix de 12 126.87 € TTC auprès du garage Gavray Autos.

Monsieur le Maire informe le conseil de l'acquisition d'un broyeur composteur sur chassis routier 5 800 € TTC auprès de Hurel motoculture.

Il informe le conseil de la vente du camion Ford en l'état au prix de 1 500 €, du pulvérisateur et du balai brosse au prix de 500 € ; le tout cédé à LGTAP.

COMPTE RENDU CONSEIL ADMINISTRATION COLLEGE

Mme LEBARGY, membre du conseil d'administration du collège et représentante de la commune, expose au conseil les dernières informations concernant le collège Roland Vaudatin : restauration, différents projets pédagogiques mis en place, effectifs probables à la rentrée septembre 2025. M.MASSERON principal du collège a annoncé son départ ; il sera remplacé par Mme PAUMIER.

POINT SUR LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DU BOURG

Monsieur le Maire fait un point sur l'avancement du projet de revitalisation du bourg :

- Le marché concernant les travaux d'assainissement sera lancé le 12 mai prochain (ouverture des plis en juin début des travaux fin août ou tout début septembre afin que chantier soit terminé pour la foire St Luc) ; les travaux du Pont sera exécutés pendant cette période de travaux.
- Présentation de la phase PRO par l'équipe de maîtrise d'œuvre le lundi 19 mai
- CPS : le dossier a été déposé, une première lecture est en cours ; un complément de renseignements est demandé (réunion de travail avec M. TARTEAUT le 14 mai) ; l'audition devant les élus du conseil départemental aura lieu en juin (16 ou le 27).
- DETR : deux dossiers seront déposés ; deux scénarios ont été proposés par la SHEMA :
 - Scénario 1 : rue de la Libération et les quais puis Place des Tilleuls et rive gauche
 - Scénario 2 : rue de la Libération et rive Gauche puis Place des Tilleuls et Quais

LOTISSEMENT DES CHARDONNERETS

Monsieur le Maire informe le conseil que la commune a confirmé auprès de l'association des propriétaires du lotissement des Chardonnerets, qu'elle acceptait la rétrocession des parties communes sous réserve que l'ensemble des réseaux soit remis en état.

PERSONNEL

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une demande de disponibilité a été demandée et acceptée en faveur de M. Arnaud NORROY à compter du 1^{er} juin 2025 pour une durée de 5 ans.

FAMILLE UKRAINIENNE.

Monsieur le Maire tient à féliciter la famille ukrainienne accueillie en 2022 pour son intégration tant au niveau professionnel qu'au niveau familial.

EVENEMENTS à VENIR

- Expo rue de la Carderie de Théophile PERIS tous les jours 8h30-16h30 sauf samedi 8h30-15h

COMMUNE DE GAVRAY-SUR-SIENNE
SÉANCE DU 6 MAI 2025

- Cérémonies du 8 mai
- Réunion publique PLUI hier lundi à la Salle Polyvalente : 30 personnes étaient présentes
- Concert Jazz le 24 mai sur le Marché
- Caravane Obscura le 23 mai au collège et 24 mai sur le marché
- Passage du Tour de la Manche le 25 mai
- Course de Côtes le 29 mai
- 31 et 1^{er} juin visite du Jardin de la Chevalerie à Sourdeval les Bois
- 1^{er} juin Vide grenier à Mesnil-Amand
- Remerciements de M. DEBOISLOREY, directeur du SDEM concernant le remboursement de TICFE
- Inauguration de Lemonnier Bâtiments vendredi 13 juin à 18 h
- Faire-part de naissance de Hugo LAINE fils de Victor
- Faire-part de mariage d'Aurélié le 27 septembre 2025 à 16 h

Le conseil prend connaissance de l'affiche 2025 pour la foire Saint-Luc

QUESTIONS DIVERSES

M. VASTEL informe de l'ouverture du nouveau restaurant rue de la Poterie

Mme JACQUET rappelle l'invitation pour la visite des structures d'accueil des déchets ; la sortie Vélo le 11 mai

Informe le conseil de la mise en place des dispositifs Rézo pouce et réseau covoit pendant Jazz sous le Pommiers : les dispositifs seront reconduits lors des événements « chauffer dans la noirceur », « dox arts ».

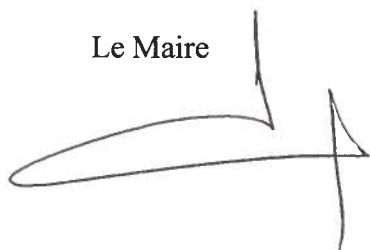
M. LECOMTE demande si le conseil est intéressé pour visiter le centre d'appel du SDIS de Saint-Lô : le conseil est intéressé pour une visite en fin de journée.

Prochain conseil municipal : Mardi 17 juin

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Cette séance de conseil municipal en date du 6 mai 2025 contient six délibérations numérotées D20250401 à D20250406.

Le Maire



APPROBATION DU COMPTE-RENDU-CONSEIL MUNICIPAL DU 6 MAI 2025

SIGNATURE DES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL